



NOUS CONTACTER

N° client : 5 018 480 213
Identifiant Internet : OTR2VARYTL

Par Internet et Mobile

espaceclient.edf.com

sur Smartphone et Tablette

Télécharger l'appli mobile EDF&MOI

Par téléphone

Du lundi au samedi dès 8h et jusqu'à 21h

09 69 32 15 15

(Service gratuit + prix appel)

Par courrier

EDF SERVICE CLIENTS TSA 20012
41975 BLOIS CEDEX 9

Nos boutiques

Retrouver la boutique la plus proche de
chez vous sur **boutiques.edf.com**

Urgence dépannage Electricité (ERDF)

09 726 750 34 (Service gratuit + prix appel)

Lieu de consommation

9 ROUTE DE MINERVE
34210 AZILLANET

Titulaire du contrat

GLASER SARAH

Votre contrat

N° de client : 5 018 480 213
N° de compte : 4 08 7 017 874 983
(numéro à transmettre pour le règlement de
vos factures)

Electricité

• Point de livraison (PDL) :
N° 24 108 248 900 114

Votre compte bancaire

Titulaire du compte :

MME GLASER SARAH

Référence du compte :

Nom de la banque : BNP PARIBAS

Compte à débiter :

*****00000123968**

Mme GLASER SARAH
9 ROUTE DE MINERVE
34210 AZILLANET

Votre nouveau calendrier de paiement

Madame,

Voici votre nouveau calendrier de paiement établi sur la base de votre consommation de l'année dernière.

Retrouvez toutes les informations concernant votre mensualisation dans le tableau suivant.



Votre nouveau calendrier de paiement

Prélèvement	Montant TTC
Le 12/10/2015	107,63 €
Le 12/11/2015	107,63 €
Le 14/12/2015	107,63 €
Le 11/01/2016	107,63 €
Le 11/02/2016	107,63 €
Le 14/03/2016	107,63 €
Le 11/04/2016	107,63 €
Le 12/05/2016	107,63 €
Le 13/06/2016	107,63 €
Le 12/07/2016	107,63 €
Le 11/08/2016	107,63 €

Prélèvement de régularisation vers le 12/09/2016

Montant total TTC

1 183,93 €

NB : Ces montants ne tiennent pas compte des éventuels services souscrits

Mieux comprendre ma mensualisation

- Ce calendrier de paiement a été défini pour la période du 16/09/2015 au 15/09/2016
- Vos mensualités correspondent à une consommation annuelle évaluée à 7576 kWh pour l'électricité. Vos consommations peuvent varier en fonction du nombre d'appareils utilisés, de la manière dont vous les utilisez et du climat.

Je reste à votre disposition si vous souhaitez plus de précisions.

Et pour vous simplifier la vie, venez découvrir à tout moment sur notre site notre actualité, des réponses à vos questions, sans oublier le suivi de votre contrat.

A bientôt,

Votre Conseiller EDF

Les étapes clé de la mensualisation

Etape 1 : souscription et premier calendrier de paiement

A partir des informations que vous nous communiquez (superficie de votre logement, mode de chauffage, équipements électriques...) nous évaluons votre consommation pour l'année à venir et en déduisons le montant de vos mensualités. Vous recevez un calendrier de paiement reprenant toutes ces informations.

Etape 2 : ajustement des mensualités

Au cours de l'année, un relevé de votre compteur est réalisé. Si un écart de votre consommation est constaté, nous modifions le montant de vos mensualités à la hausse ou à la baisse.

Dans ce cas, vous recevez un courrier « Modification de votre calendrier de paiement ».

Etape 3 : facture de régularisation

Après la dernière mensualité, un relevé de compteur est de nouveau réalisé. Nous vous facturons la différence entre ce que vous avez réellement consommé et ce que vous avez déjà réglé. Un remboursement ou un prélèvement est alors réalisé sous quinzaine.

Vous recevez une facture de régularisation.

Etape 4: reconduction de votre calendrier de paiement

La mensualisation est reconduite sauf demande contraire de votre part. Vous recevez un nouveau calendrier de paiement sur la base de vos consommations de l'année précédente.